

LUNDI 16 JUILLET 2018

À une séance SPÉCIALE du Conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, dûment convoquée à la séance du lundi 02 juillet 2018 où tous les membres présents ont renoncés à l'avis de convocation, tenue à 20h00 à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson maire ainsi que les conseillers suivants : Éric Bergeron, Cynthia St-Pierre, Johanne Gagnon, Ghislain Vachon et Marc Lavigne ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Le conseiller suivant est absent : Jean-Philippe Bouffard.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents. **7676-0718**

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Cynthia St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

Octroi du contrat de pavage 2018.

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public effectué le 28 juin 2018 sur le site SEAO (service électronique d'appel d'offres) pour les travaux de pavage, la municipalité a reçu les offres suivantes : **7677-0718**

Nom des soumissionnaires	Tonnage métrique	Revient à :
Pavage Centre Sud du Québec	1698 tonnes	107.57 \$/tonne
Pavage Veilleux (1990) Inc.	1672.2 tonnes	109.23 \$/tonne
Smith Asphalte Inc.	1376 tonnes	132.74 \$/tonne
Sintra Inc.	1397.43 tonnes	130.70 \$/tonne

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Pavage Centre Sud du Québec » s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Ghislain Vachon et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer et octroyer au plus bas soumissionnaire, soit «Pavage Centre Sud du Québec», le contrat pour les travaux d'asphaltage pour 1698 tonnes métriques au montant de 182 648.40 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par Johanne Gagnon, appuyé par Marc Lavigne à 20h13. **7678-0718**

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

**Julie Roberge, directrice générale et
secrétaire-trésorière**